



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2019, 16h00,**

**Club house des deux lacs**

Membres du bureau présents :

Florence Malmasson – Présidente  
Marc Delmotte – Vice-Président  
Sandra Honoré – Trésorière  
Cyrille Huet – Vice-Trésorier  
Muriel Giraudon – Secrétaire  
Jean-Claude Coudrau – Responsable équipes

Nombres d'adhérents présents ou représentés : 31

Le 13 avril 2019, à Villejust, les membres de l'association du Club de Tennis de Villejust (CTV) se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Florence Malmasson présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Muriel Giraudon secrétaire de l'association ainsi que de tous les membres du comité : Marc Delmotte Vice président, Sandra Honoré Trésorière, Cyrille Huet Trésorier adjoint, Jean-Claude Coudrau Responsable équipes.

Plus du dixième des membres de l'association étant présents ou représentés, l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

- Rapport moral de la présidente,
- Rapport d'activité saison 2017/2018,
- Rapport financier de la trésorière saison 2017/2018,
- Vote du montant des cotisations,
- Modification du règlement intérieur,
- Election du bureau,
- Questions diverses.



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

## Rapport moral de la Présidente

### Rappel des valeurs de l'association

Notre association étant une association sportive, nous développons les valeurs du sport tel que le respect (respect des règles, respect de soi, respect de l'adversaire), le goût de l'effort, la tolérance, l'esprit d'équipe.

Ces valeurs sont mises en œuvre dans les cours dès le plus jeune âge et dans l'engagement de nombreuses équipes.

### Les rapports avec l'environnement

Le club est affilié à la FFT. Nous dépendons essentiellement du comité de l'Essonne, premier partenaire avec qui nous sommes en relation.

Un partenariat a aussi été mis en place avec le club de tennis de Ballainvilliers. Cet échange nous a permis de constituer quelques équipes mutualisées et de développer en commun des animations. Nous accueillons leurs équipes en hiver et avons ouvert l'accès à nos courts couverts pour l'hiver à une dizaine de leurs adhérents contre une adhésion « spéciale adhérent de Ballainvilliers ». En retour, nos adhérents peuvent prendre une adhésion pour accéder à leurs terrains en terre battue sur la saison estivale.

Ce partenariat a été reconduit, mais nous souhaiterions l'améliorer en y intégrant plus d'échange au niveau des animations organisées sur les 2 clubs notamment.

Nous remercions la commune de Villejust qui soutient les associations d'une part grâce à la subvention qu'elle leur verse mais aussi par la mise à disposition des structures de qualités.

Cependant, à ce jour, nous n'avons toujours pas pu obtenir le maintien de l'ouverture de la structure couverte pendant toute la durée des vacances scolaires. La structure est actuellement fermée la moitié des vacances scolaires. Cette fermeture, imposée par la mairie, s'applique par ailleurs à toutes les autres structures municipales. Nous sommes conscients qu'elle est néanmoins pénalisante pour un club de tennis dont l'accès doit rester permanent. En effet, cette décision va à l'encontre de la pratique observée dans tous les clubs de la FFT et des recommandations de la fédération de favoriser les vacances pour les stages, les tournois des jeunes, la pratique en famille etc...

Depuis, mars 2017, un contrat de partenariat avec Tennis Achat a été mis en place. Le contrat prenait fin en septembre 2018. Il nous rapportait 300€/an. Nous l'avons reconduit avec des modifications pour la période 2018-2019 (sous forme de bon d'achat pour le club au magasin.)



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

Nous disposons aussi d'un contrat de 2 ans avec Tecnifibre pour la fourniture des balles utilisées pendant les cours et pour les compétitions du club (y compris le tournoi). Ce contrat prendra fin en octobre 2019.

Pour information, depuis la rentrée 2018, nous avons eu recours à l'aide de l'association « Profession Sport et Loisir » pour nous aider dans la gestion de la partie sociale du club.

## **Le déroulement des activités**

L'activité du club tourne essentiellement autour de 3 axes :

- les cours avec moniteurs qui se déroulent du lundi au samedi.
- les compétitions (matches par équipe + tournoi homologué de juin)
- les animations proposées par le club tout au long de l'année.

## **Le rapport avec les adhérents**

Pour l'année 2017/2018, le club comptait 105 licenciés et 110 adhérents (97 en 2016/2017). Seulement 30 jeunes étaient licenciés.

Pour information, à ce jour, nous avons 113 licenciés dans notre club, + 11 adhérents supplémentaires déjà licenciés dans un autre club.

Le bureau souhaite conserver le climat familial du club afin que les adhérents puissent s'y retrouver autour de leur passion commune.

## **Les bénévoles**

Je tiens à remercier l'ensemble de mes partenaires dans cette aventure. Ils sont tous présents et actifs pour vous permettre d'accéder à votre loisir dans les meilleures conditions.

Nous voulions aussi remercier Philippe Dinouël qui a créé notre nouveau site internet et le fait vivre au quotidien. Nous avons d'ailleurs décidé de prendre un hébergeur afin de faciliter la gestion et les mises à jour.

Merci également à Alain Tamime qui continue de faire vivre la page FaceBook au côté de Jean-Claude.

Et enfin nous remercions Franck Pilon qui s'est beaucoup investi dans son rôle de Juge-arbitre lors de notre tournoi en juin dernier.



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

## Les salariés

Nous avons toujours nos fidèles salariés, Eric, Erwan et Nicholas. Ils assurent les cours 5 jours par semaine.

**Première résolution : Après lecture par la présidente, l'assemblée adopte le rapport moral à l'unanimité.**

## Rapport d'activité saison 2017/2018

### Tournoi :

Sur l'édition 2018 il y avait :

25 inscrits en simple dames et 50 en simple homme soit un total de 75 inscrits (pour rappel en 2017 nous avions 26 SD et 50 SH, soit 1 inscrit en plus).

Montant des inscriptions : 1252 euros bruts. Le bénéfice net se situe entre 600 et 800 € lorsque l'on déduit les balles, les lots, les gourdes, le JAT pour l'un des 2 JA).

Un seul inscrit en simple homme ne s'est pas acquitté du montant de son inscription au tournoi malgré nos relances. Nous veillerons à être plus strict cette année.

La finale simple dames s'est déroulée entre Mme L. Henry (ES Massy) et Mme Baer (TC Chevry 2), victoire de Mme L. Henry 6/3 6/4

La finale du simple hommes s'est déroulée entre Mr J. Ambroise (AS Ballainvilliers) et Mr F. Pitagora (Antony), victoire de Mr J. Ambroise 6/3 6/1.

A noter que chez les hommes nous avons eu 2 repêchages au niveau du tableau final (un en demi-finale et un en finale). Le vainqueur du tournoi est venu s'inscrire chez nous cette année et défend maintenant nos couleurs en championnat par équipe.

A noter aussi que nous avons eu beaucoup de participants de Polytechnique dont le niveau débutant ne reflète pas leur vrai niveau. On sera vigilant cette année.

### Bilan sportif de la saison 2017/2018

Le club a engagé :

- Pour le challenge de l'Essonne, 2 équipes hommes et une équipe dames
- Pour le championnat d'hiver : 4 équipes hommes et une équipe dames



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

- Pour les raquettes fft : Une équipe dames qui termine 2<sup>ème</sup> de son groupe
- Pour le ladies double : Une équipe dames qui finit également 2<sup>ème</sup> de sa poule
- Enfin pour le tournoi interclubs été : 3 équipes hommes et 1 équipe dames

Le bureau tient un remerciement tous les compétiteurs pour leur investissement au sein de nos équipes et pour l'accueil chaleureux qui est toujours réservé à nos adversaires.

Nous rappelons toutefois qu'il est indispensable de conserver un esprit d'équipe et de cohésion lors de ces championnats, les joueurs représentent le club et leur équipe, il est important qu'ils restent présents du début à la fin de la rencontre pour soutenir les autres joueurs de Villejust.

## **Animations sur la saison 2017/2018 :**

En janvier, le club a organisé son traditionnel tournoi balles mousses, clôturé par la dégustation de la galette des rois. Par ailleurs, l'équipe 1 homme a disputé sur nos courts la demi-finale du championnat d'hiver.

En février, Le club a accueilli sur une demi-journée une compétition lutine (7/8 ans), encadrée par Erwan. De nombreux espoirs du département se sont rencontrés dans des matchs avec un format adapté à leur tranche d'âge.

En mars, Nicolas a organisé un tournoi amical sénior réservé aux adhérents. Nous remercions tous les joueurs pour leur bonne humeur et leur participation.

En avril, une animation découverte Padel s'est déroulée sur les nouveaux terrains du club des U15. Le soleil et l'ambiance étaient au rendez-vous, expérience à reconduire!

En juin, le club a organisé une journée portes-ouvertes sur le thème « viens avec ton pote ». L'animation a rencontré un certain succès auprès des enfants qui sont majoritairement venus avec des copains. Ils sont tous repartis avec un cadeau.

Nous avons également accueilli en juin l'école primaire Jeanne Chanson sur une journée entière au cours de laquelle des ateliers d'initiation ont été proposés aux groupes d'enfants. Nous remercions Sophie Bedout qui nous aide chaque année à organiser cette belle journée pour les enfants de la commune.

La fête du club s'est déroulée sous le soleil avec, au programme, notre traditionnel tournoi de double amical sous le thème « tenue de tennis avec détail choc ». Les participants n'ont pas manqué d'imagination pour le détail choc ! Avec ses 60 participants, la soirée paëlla est venue conclure une saison bien remplie.

En juin/juillet, notre tournoi homologué 4<sup>ème</sup> série a accueilli 75 participants pendant 3 semaines. Ambiance pique-nique et détente chaque soir au club house.



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

## Rapport financier de la Trésorière saison 2017/2018,

Comptes saison 2017-2018 :

### BILAN AU 31/08/2018

RECETTES		DEPENSES	
ADHESIONS	23 841,00 €	SALAIRES	13 713,74 €
SUBVENTION MAIRIE	4 900,00 €	CHARGES SOC	4 795,00 €
AUTRES (1)	2 690,00 €	ASSURANCE	320,40 €
SUBVENTION LIGUE	0,00 €	LICENCES	2 638,00 €
		FOURNITURES	1 990,56 €
		DEPLACEMENTS, RECEPTIONS	2 035,37 €
		MATERIEL	338,10 €
		AUTRES FRAIS DE GESTION (2)	2 438,79 €
		TAXE FORMATION	238,00 €
		2016/2017	- 628,50 €
	<b>31 431 €</b>		<b>27 879 €</b>

**SOLDE CREDITEUR 2017/2018                      3 552,00 €**

(1) Autres : Location de terrain, tournois, stages, animations, ventes de produits.

(2) Autres frais de gestion : Prélèvements ligue hors licences, chèques cadoc, frais juges arbitres, frais bancaires, téléphonie, animations, publicité, récompenses, cadeaux.

Le Contrat Tennis achat a été renouvelé jusqu'à fin 2019.

**Deuxième résolution : Après lecture par la trésorière des comptes de la saison écoulée 2017-2018 et à l'issue des débats, l'assemblée adopte les comptes à l'unanimité.**



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

## Vote du montant des cotisations pour la saison 2019-2020

ADHESION valable jusqu'au 15/09/2020 (licence F.F.T. comprise) 29 € pour un adulte 20 € pour un enfant/jeune <b>TARIFS 2019-2020</b> L'adhésion permet d'accéder sur réservation aux terrains de tennis et donc de jouer en loisirs.		Cours collectifs 30 séances sur l'année			
		1h00	1h15	1h30 Cours compétitions	2 x 1h15 pôle espoir
enfants (2007-2015)	70	100	130		240
jeunes (2002-2006)	90		130	170	240
adultes (né en 2001 et avant)	130		130	170	
Adhérents extérieurs (hors commune, de moins de 3 ans d'adhésion)	30				
ticket d'invitation	20€ les 3 30€ les 5				
Licence seule	40€				

Remise familiale : 20€ pour 2 personnes, 30€ pour 3 personnes, 40€ pour 4 personnes...

*Les tarifs restent donc inchangés par rapport à la saison sportive précédente.*

**Troisième résolution : Après avoir entendu la proposition détaillée des nouveaux tarifs et à l'issue des débats, l'assemblée décide de valider ces nouveaux tarifs d'adhésion à l'unanimité.**

### Modification du règlement intérieur :

Nous avons observé depuis quelques mois des dérives dans l'usage des invitations avec des adhérents non licenciés au club. Afin de maintenir le climat familial de notre club et favoriser prioritairement l'accès à nos membres licenciés au CTV, nous souhaitons limiter les invitations aux seuls membres licenciés chez nous.

L'assemblée propose donc d'apporter les modifications suivantes à l'article 3C :



# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

Version actuelle du règlement article 3C :

« Chaque adhérent dispose de 5 invitations en début d'année sportive. Au delà, des carnets d'invitations sont en vente auprès des membres du bureau (les tarifs sont révisables chaque année).

Nouvelle version proposée de l'article 3C (*modifications en italique*):

Chaque adhérent *licencié* au CTV dispose de 5 invitations en début d'année sportive. Au delà, des carnets d'invitations sont en vente auprès des membres du bureau (les tarifs sont révisables chaque année). *Ces dispositions ne sont pas applicables pour les adhérents non licenciés au club.*

**Quatrième résolution : Après lecture de la proposition de modification de l'article 3C du règlement intérieur, et à l'issue des débats, l'assemblée décide d'adopter ces modifications à l'unanimité.**

## **Election du bureau :**

Les 6 membres sortants du bureau actuel proposent leur candidature pour un nouveau mandat de 2 ans.

Philippe Dinouël a également déposé sa candidature pour intégrer le bureau du club.

**Cinquième résolution : L'assemblée décide d'élire les 6 membres sortants ainsi que Philippe Dinouël à l'unanimité.**

## **Questions diverses :**

- Pourrait-on envisager un tournoi homologué en catégories d'âges (+ 35 ans, + 45 ans) ? Les juges arbitres n'y sont pas opposés mais cela nécessite la mise en place d'une organisation liée aux terrains, contraintes horaires, gestion des tableaux. A étudier donc.
- En équipe, certains joueurs aimeraient pouvoir jouer en catégorie + de 45 ans chez les hommes. A envisager en fonction des participants possibles.
- Chez les femmes, une équipe + 35 femmes pourrait être envisagée sous réserve de régler le problème de l'enchaînement des dates des rencontres qui se déroulent dans la suite immédiate des dates sénior.





# Club de Tennis de Villejust

saison sportive 2017-2018

- Un TMC dames serait un plus pour le club. Cette organisation reste très conviviale pour les dames en leur permettant de jouer un maximum de matchs sur une seule journée. La journée peut par ailleurs être ponctuée par des animations conviviales de type sophrologie, yoga...
- L'animation portes ouvertes a été particulièrement appréciée l'année dernière, nous envisageons de proposer une nouvelle édition sous le format « Invite ton pote » comme l'année dernière. La date reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h30 et l'AG s'est terminée autour d'un petit pot de l'amitié.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Villejust, le 13 avril 2019

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance

Florence Malmasson

Muriel Giraudon